



DEL061_2025

En exercice : 10
Présents : 10
Excusés : 0
Absents : 0

Résultats de vote :

Pour : 10 voix
Contre : 0 voix
Abstentions : 0 voix
N'ont pas pris part au vote : 0
Absents lors du vote : 0

DÉPARTEMENT DU GARD - COMMUNE DE DOURBIES EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Le samedi 13 septembre 2025, le de la Commune de Dourbies, régulièrement convoqué s'est réuni dans le lieu habituel des séances, au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Irène LEBEAU, Maire.
Date de convocation du conseil municipal : 08/09/2025
Secrétaire de séance : Marc SAUVAIRE

Membres présents :

Irène LEBEAU, Marc SAUVAIRE, Jean-Claude THION, Renaud ESCANDE, Gaëlle JOSSINET, Corinne THERIC, Jean-Luc ABLE, Jean-Marie PONCELET, Laurent BALSAN, Christian RAGUES

Membres excusés et représentés par pouvoir :

Membres Absents :

Lots Fête de la forêt - Séjour camping la Pensière

Dans le cadre de la Charte Forestière de Territoire portée par le Pôle d'Équilibre Territorial et Rural (PETR), une Fête de la Forêt est organisée du 10 au 12 octobre 2025. Cet événement, inscrit dans une démarche de valorisation du patrimoine naturel et de sensibilisation à la gestion durable des espaces boisés, constitue une opportunité pour la commune de Dourbies de renforcer son attractivité touristique et son engagement en faveur de la transition écologique.

Afin de promouvoir cet événement et d'en élargir la portée médiatique, il est proposé d'offrir deux séjours dans les chalets du camping La Pensière, en dehors de la saison haute. Ces séjours, attribués sous forme de lots, visent à récompenser le gagnant d'un concours photo organisé dans le cadre de la Fête de la Forêt (1 week-end en chalet 4 places) ; et soutenir la communication de l'événement via un partenariat avec ICI Gard (1 week-end en chalet 2 places), permettant une diffusion médiatique ciblée et la promotion des infrastructures communales (camping).

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve le principe de l'attribution de deux séjours gratuits dans les chalets du camping La Pensière, à titre de promotion de la Fête de la Forêt 2025, selon les modalités suivantes :

- 1 week-end en chalet 4 places : Lot attribué au gagnant du concours photo organisé durant l'événement ;
- 1 week-end en chalet 2 places : Lot destiné à la promotion médiatique via ICI Gard Lozère.
- Les séjours seront offerts en dehors de la saison haute, afin de limiter l'impact sur la fréquentation payante du camping.

Fait et délibéré en mairie le samedi 13 septembre 2025

Le Secrétaire de séance,
Marc SAUVAIRE

Le Maire,
Irène LEBEAU

